

RÉSOLUTION ADOPTÉE

**LORS DE LA QUATRE CENT QUATRE-VINGTIÈME RÉUNION
(EXTRAORDINAIRE)**

DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'UQO

**TENUE PAR CONSULTATION ÉLECTRONIQUE ENTRE LE LUNDI 9 DÉCEMBRE
2024 À 14 h ET LE JEUDI 12 DÉCEMBRE 2024 À 16 H 30.**

- * 480X-CA-7422 concernant l'adjudication d'un mandat à Collecto pour que l'UQO participe à l'appel d'offre visant l'acquisition de « services de surveillance active – SOC géré »